



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

MARS 2016

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et vendredi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 22 mars

Décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au Maire :

Signature de devis de l'étude du plan de désherbage obligatoire au 1/1/2017 avec le bureau TERRITORI pour 5 700 € (subvention de 70 % de l'agence de l'Eau)

1 Prêts de salles

Monsieur le Maire a été sollicité pour le prêt de la salle polyvalente par des associations afin de mener des actions à but humanitaire les 16 avril et 30 avril. Dans la mesure où le calendrier de réservation le permettait, les demandes de prêt ont été acceptées. Toutefois, le tarif de location de cette salle prévoit un tarif pour les associations extérieures à la commune à 700 €. Vu le développement des demandes qui jusqu'aujourd'hui recevaient un accord à titre gratuit, pour les associations à caractère humanitaire ou social, il est proposé une participation aux frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage) de 100 €. Les prêts s'effectueront au cas par cas, afin de tenir compte au plus près, du calendrier d'occupation de cette salle. De plus, l'organisateur devra justifier du versement des fonds recueillis lors de la manifestation.

Proposition adoptée à l'unanimité

2 Commerce multi-services : changement de locataire et attribution de logement

Monsieur PROVOST et Mme KUPCZACKI ont informé le Maire de leur départ de l'appartement situé au-dessus de l'épicerie en raison de la vente du fonds de commerce à Mlle Vanessa TURON avec effet au 1^{er} avril 2016.

Mlle TURON a présenté sa demande d'attribution de logement avec à l'appui le contrat de vente de fonds de commerce qu'elle a signé avec Mme KUPCZACKI.

Le conseil municipal décide de louer le logement T4 réservé au gérant de l'épicerie à Mlle TURON sur la base du loyer mensuel actuel d'un montant de 280.43 € à compter du 1^{er} avril 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité

3 Prêts validés par délibération du 2 février 2016

Par délibération du 2 février 2016, le conseil municipal a autorisé le Maire à contracter les emprunts nécessaires au financement de la Maison pour Tous : un emprunt de 100 000 € sur 12 ans au Crédit Agricole et un prêt relais de 30 000 € sur 2 ans à la Caisse d'Épargne. Les prêts ne pouvant être signés avant le vote du budget, cette décision sera redélibérée le 8 avril 2016. *Proposition adoptée à l'unanimité*

4 Abonnement à Géo64

L'agence publique de gestion locale propose une plateforme SIG (Système d'Information Géographique) web intitulée Géo64 mettant à la disposition des communes par le biais d'un accès internet, tout l'ensemble de données géographiques tels que (plans et matrice cadastrale, documents d'urbanisme, réseaux d'opérateurs...)

L'abonnement au SIG aura un coût complémentaire à l'adhésion annuelle de 0.62€ par habitant.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de s'abonner à Géo64.

5 Caisse d'Allocations Familiales : convention d'objectif et de financement pour l'accueil périscolaire

La mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs depuis la rentrée 2014 a redéfini distinctement les accueils de loisirs extrascolaires, qui sont ceux qui se déroulent pendant les temps où les enfants n'ont pas école (vacances scolaires ou journée entière sans école), des accueils de loisirs périscolaires qui sont ceux qui ont lieu lorsqu'il y a école dans la journée. La bascule de la requalification de ces accueils extrascolaires en accueils périscolaires est effective au 1^{er} janvier 2016

La CAF propose donc une nouvelle convention unique pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017 afin de prendre en compte les plages d'accueil périscolaires des mercredis qui deviennent jour de classe.

A compter du 1^{er} septembre, le mercredi matin sera déclaré en accueil périscolaire, l'animation de l'après-midi continuera à être assurée par le centre de loisirs.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, la signature de la convention avec la CAF sur cette organisation.

6 Convention de passage ERDF

ERDF souhaite faire une tranchée pour passer un câble basse tension souterraine pour alimenter la construction de M. BONNASSE, route de Momas. Les travaux passent sur la parcelle communale cadastrée ZN 45 (haie). Afin d'autoriser ce passage, ERDF propose la signature d'une convention. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention. *Proposition adoptée à l'unanimité*

7 Appel à projet : réorganisation du réseau des écoles publiques – rentrée 2016

Un appel à projet a été initié par l'Inspecteur d'Académie et l'Association des Maires dans le cadre du réseau des écoles publiques.

Cet appel à projet consiste de la part des communes à s'engager à travailler sur un regroupement ou une fusion d'écoles au sein d'un même territoire. L'état, de son côté, s'engage avec le soutien de l'Inspecteur de l'Education Nationale, à un ajustement des structures garantissant notamment des attributions ou maintien de postes.

Ces regroupements pédagogiques étant laissés à l'initiative des communes, une réflexion sur la mise en place d'un regroupement pédagogique avec la commune de Caubios a été lancée durant le mois de mars en concertation avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves.

En raison de la nécessité du dédoublement du service cantine, des imprécisions des appuis financiers de l'Etat, des effectifs stables pour les années à venir sur les deux communes, les élus ne voient pas, pour le moment, d'intérêt à répondre à l'appel à projet. La priorité pour la rentrée 2016, est d'obtenir un 5^{ème} poste d'enseignant car l'école est en sureffectif. *Proposition adoptée à l'unanimité*

8 Service local du Domaine : Déclaration d'Intention d'Aliéner

L'Etat envisage de céder une maison sise route de l'aéroport à UZEIN, cadastrée AH 162.

En application du code de l'urbanisme qui accorde aux communes une priorité d'acquisition sur les projets de cession d'un bien de l'Etat, le Directeur Général des Finances Publiques soumet ce projet de cession au droit de priorité de la commune, à la valeur domaniale qui s'établit à 135 000 €.

La commune dispose d'un délai de 2 mois pour faire connaître le souhait de faire valoir son droit de priorité pour l'acquisition de ce bien.

Le conseil municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de priorité. *Proposition adoptée à l'unanimité*

Le Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau Pyrénées (SMAPP) a inscrit dans ses orientations budgétaires 2016, le projet d'acquisition de cette maison qui s'inscrit dans la continuité de l'achat en 2015 des 3 maisons situées à l'entrée de l'aéroport et mise en vente par l'Etat. Cette acquisition permettra au SMAPP, de futurs aménagements en faveur du développement de l'aéroport ou de son accessibilité.

Pour ces motifs, le conseil municipal accepte de transférer son droit de priorité au SMAPP pour l'acquisition de la maison sise route de l'aéroport à UZEIN et cadastrée AH N° 162. *Proposition adoptée à l'unanimité*

Informations Diverses

1 Changement de propriétaire au multi-services

L'épicerie Le Big Bang, avec aux commandes Vanessa TURON, diplômée de l'Ecole Hôtelière de Morlaas, succèdera à la petite épicerie de Bernard et Mado. Elle sera ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 16h à 20h et les dimanches de 8h30 à 12h30. Vous y trouverez de nouveaux services et vos produits préférés : alimentation générale, dépôt de pains et de gaz, fleurs et plants de légumes, plats cuisinés, produits artisanaux, pâtisseries maison, poulets rôtis sur commande (samedi midi et dimanche midi), pizzas à emporter, sandwiches froids ou chauds à emporter, cafés à emporter.

« Pour me permettre de rencontrer les élus et les villageois, un apéritif d'inauguration sera organisé le mercredi 20 avril à 18h30 à l'épicerie. Je suis ravie de pouvoir tenter cette nouvelle expérience avec la commune d'Uzein, j'espère qu'elle sera longue et pleine de belles surprises ». Faisons confiance à cette jeune et dynamique entrepreneuse et jouons le jeu de la pérennité d'un commerce de proximité.

2 Arrivée d'Isabelle BARITEAUD

Isabelle Bariteaud qui succèdera à Chantal PORTAL au poste de secrétaire générale, prendra son poste le vendredi 15 avril 2016.

3 « Déclaration volailles »

Les services de la préfecture demandent que chaque détenteur de poules, poulets, canards, oies, pigeons, dindes, pintades, cailles, oiseaux d'ornement, fasse une déclaration dans le cadre de l'influenza aviaire, virus qui menace ces espèces. Toute personne ayant chez elle de tels animaux doit réclamer à la mairie avant le 15 avril 2016, un imprimé de déclaration CERFA N°15472*01. Ce formulaire peut également être téléchargé sur le site de la commune.

4 « Uzein dans la grande guerre »

En ce mois de mars 1916, deux combattants, dont un, enfant d'Uzein, sont tombés sur les champs de bataille ou au cours d'exercices.

Né le 12 avril 1891 à Uzein, **Jules Henri LAULHERE**, fils de Jean LAULHERE et de Marie Anne CABOU BARADAT, demeurant dans une maison détruite en 1943, qui se trouvait camé Mourlané, non loin de la maison Coustille Laborde, est décédé à l'âge de 25 ans le 7 mars 1916 à CHATTENCOURT (Meuse). Soldat 2^{ème} en classe en 1912 incorporé le 8 octobre 1912 au 83^e R.I de Saint Gaudens. Mobilisé et parti aux armées le 2 Août 1914, il est passé au 283^e R.I le 15 septembre 1915. Il a été tué à l'ennemi au champ de bataille lors de l'offensive allemande à La colline de Mort-Homme (Verdun).

Ce combattant était le frère de Jeanne Tircazes, décédée, qui demeurait à Uzein, au 1635 route de Momas, où vit actuellement un de ses petits enfants et sa famille, Francis Tircazes.

Le frère de ce combattant, Jean, est décédé lui aussi dans cette horrible guerre, en février 1915.



d'après <http://fr.wikipedia.org/wiki/>

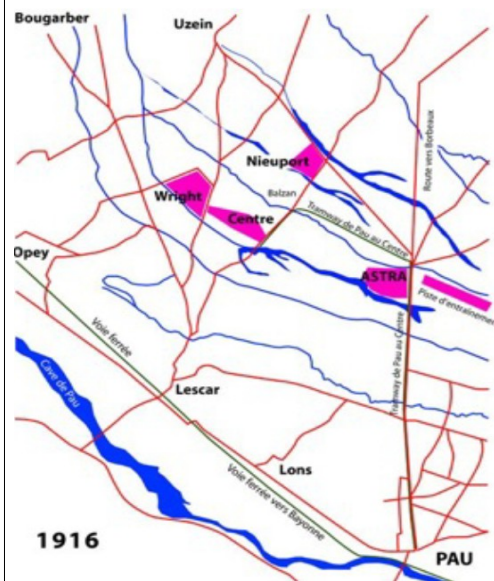
Albert DELRIEU : Coureur cycliste, né le 25 Novembre 1886 dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, Albert DELRIEU, était passé professionnel de la piste sur le tard en 1914.

Engagé dans l'armée à la mobilisation, il avait rangé son vélo pour devenir pilote. Affecté au 1^{er} Groupe d'Aviation de Dijon, Ecole préparatoire au pilotage, il y reçut les premières notions de la mécanique d'aviation et du maniement d'aéroplanes.

Les élèves pilotes étaient, après être passés par l'école préparatoire de Dijon, envoyés dans les divisions de pilotage (Ecoles de Avord, Buc, Pau, Tours Ambérieu, Le Crotoy, Juvisy, Chartres et Etampes), puis en divisions d'application à Pau pour la chasse, à Avord pour le bombardement et le vol de nuit, à Châteauroux pour l'observation d'artillerie et les pilotes de corps d'armée, tandis que le stage de tir, destiné aux pilotes de chasse, canonniers et mitrailleurs s'effectuait à Cazaux.

C'est ainsi qu'Albert DELRIEU, breveté, rejoignit l'école d'aviation de Pau.

Le 20 Mars 1916, alors qu'il était aux commandes de son avion, l'aéroplane, qui volait au dessus de la commune d'UZEIN, s'écrasa au sol. Il décéda de ses graves blessures. Son décès fut enregistré à la commune d'UZEIN. Il fut déclaré Mort Pour la France.



5 Soirée SALSA et Diner-Spectacle solidaires au mois d'avril à UZEIN

Au profit des enfants malades, une journée de stage de danse (5€ de 10h à 18h30) et une soirée spectacle Salsa (6 €) sont proposées à la salle polyvalente le samedi 16 avril.

Au bénéfice du CCFD (comité catholique contre la faim) – Terre solidaire, un diner-spectacle solidaire est proposé à la salle polyvalente le samedi 30 avril à partir de 19h. Musique, danse, spectacle et un repas cuisiné avec des produits du commerce équitable et de l'agriculture de proximité. Tarifs : adultes : 15 € collégiens, lycéens étudiants : 6 € - de 12 ans : gratuit Réservations au 06 33 64 34 24

6 Informations du SIA aux usagers

Pour 2016, le **Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Luy de Béarn** a lancé l'étude d'actualisation de son schéma directeur d'assainissement. Cette étude a pour objectif de fixer des orientations, à moyen et à long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement de la collectivité.



Dans ce cadre, un inventaire du patrimoine du syndicat doit être réalisé par le groupement d'études mandaté (Boubée Dupont BDEE, Artelia, et Setmo).

Ce patrimoine comprend le réseau d'assainissement public ainsi que les boîtes de branchements qui sont, la plupart du temps, localisées dans les propriétés privées.

De ce fait les techniciens seront amenés à rentrer dans les propriétés pour pouvoir identifier ces branchements.

Pour la Commune d'UZEIN, nous vous informons que nous intervenons les 25 avril, 26 avril et 2 mai 2016 pour le diagnostic du réseau d'assainissement

Le but de cette intervention est : - Relever par GPS tous les regards assainissement,

- Relever par GPS toutes les boîtes de branchement assainissement. - Faire une fiche regard (1 sur 3).

Dans ce cadre, nous sonnerons chez les particuliers afin de rentrer dans la parcelle pour faire le relevé GPS de la boîte de branchement Assainissement.

Les intervenants : - Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Luy de Béarn (Xavier BLEYS).

- Le bureau d'étude Boubée Dupont Eau Environnement (2 personnes)

- Le Bureau d'étude SETMO (1 personne)

D'autres articles sur le site uzein.fr

Informations des associations

1 Comité des fêtes : Tournoi de foot en salle et fêtes d'Uzein 2016

Il est encore un peu tôt pour parler des fêtes mais nous voulons dès maintenant vous informer que les dates des fêtes du village seront légèrement décalées par rapport aux années précédentes, elles auront lieu les 26, 27 et 28 août, comme à leurs débuts : pour la Saint-Louis ! Les plus anciens se souviendront... Nous vous rappelons par ailleurs que sera organisé par le comité, un tournoi de foot en salle ce samedi 9 avril à partir de 10h à la salle polyvalente, n'oubliez pas de venir nombreux !

2 Los Gravassers : Journée Sportive/Cérébrale/Festive SAMEDI 11 JUIN 2016

« Los Gravassers » innovent cette année en proposant une journée Sportive/Cérébrale/Festive, le samedi 11 juin 2016 de 9 h à ... Cette manifestation est avant tout, réservée, aux Uzinois, à ses bénévoles, à ses membres ou licenciés d'association, personnel communal.

Chaque équipe est :

- composée de 5 concurrents, dont obligatoirement et au minimum : 2 habitants résidents à UZEIN ou licenciés dans une association d'UZEIN **ET** 2 féminines ou enfants entre 8 et 15 ans,
- présente sur les sites (Lanot, Stade, Fronton) toute la journée, doit fournir 1 ou 2 arbitres impartiaux durant 2 heures dans la journée, pendant que les 3 autres feront une pause, et s'acquittera d'une inscription modeste à définir,
- Sollicitée pour faire 12 sports « tranquilles » + un quizz. Possibilité de se restaurer sur place midi et soir. Réservé aux 16 premières équipes remplissant les conditions ci-dessus.






NOM de l'équipe ou du responsable :Téléphone :

NOM Prénom (souligner les 2 arbitres)	Licenciés NON/OUI (si oui donner l'association)	Né le :

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres des Gravassers. Renseignements auprès de P.CASTET : 07.85.19.63.33

3 En annexe, le programme proposé par le centre de Loisirs pour ces vacances de printemps, l'animation POLAR à la bibliothèque et le vide grenier de l'APE.







3 - 5 ANS

	MATIN	APRES MIDI
L 11	BRACELETS SUPERMAN	SHOOTING PHOTOS SUPER HEROES
M 12	 MUSEE GALLO-ROMAIN + 2€ ATELIER ARCHEOLOGIE DEPART : 9H00 RETOUR : 17H15	
M 13	 CHOISIS TES ACTIVITES !	
J 14	PARCOURS SPORTIF	CUISINE : GATEAU BATMAN
V 15	PARCOURS DU COMBATTANT	BRIAN MAN
L 18	CREATION DE COSTUMES	CUISINE : GATEAU MARBRE
M 19	 ACCROBRANCHE VERT-TIGES + 4€ DEPART : 9H00 RETOUR : 17H15	
M 20	 CHOISIS TES ACTIVITES !	
J 21	REPETITION INTERCENTRE	CREATION DE COSTUMES
V 22	 LES CENTRES FONT LEUR SHOW RDV 17H45 POUR LE SPECTACLE A ARTIGUELDUVE	

AMENE TON
DESSINEMENT DE
SUPER HEROES !



8 - 12 ANS

	MATIN	APRES MIDI
L 11	CREE LE DECOR DU HEROES	SHOOTING PHOTOS SUPER HEROES
M 12	 MUSEE GALLO-ROMAIN + 2€ ATELIER FIBULE (TRAVAIL DU CUIVRE) DEPART : 9H00 RETOUR : 17H15	
M 13	 MYSTERE A LA BIBLIOTHEQUE	
J 14	JEU DE MYSTE HEROIQUE	
V 15	 ART DE RUE : FESTIVAL A ORTHEZ DEPART : 9H00 RETOUR 17H30	
L 18	MYSTERE A LA BIBLIOTHEQUE	CREATION DE COSTUMES
M 19	 ACCROBRANCHE VERT-TIGES + 4€ DEPART : 9H00 RETOUR : 17H15	
M 20	 CHOISIS TES ACTIVITES !	
J 21	REPETITION INTERCENTRE	CREATION DE COSTUMES
V 22	 LES CENTRES FONT LEUR SHOW RDV 17H45 POUR LE SPECTACLE A ARTIGUELDUVE	



6 - 7 ANS

	MATIN	APRES MIDI
L 11	CUISINE : CANE AU THON	SUPER BRIAN
M 12	 MUSEE GALLO-ROMAIN + 2€ ATELIER ARCHEOLOGIE DU FIBULE (TRAVAIL DU CUIVRE) DEPART : 9H00 RETOUR : 17H15	
M 13	 CHOISIS TES ACTIVITES !	
J 14	JEU DE MYSTE HEROIQUE	
V 15	MASQUE IRON MAN	BERET RELAIS
L 18	CREATION DE COSTUMES	CREE TON COMICS
M 19	 ACCROBRANCHE VERT-TIGES + 4€ DEPART : 9H00 RETOUR : 17H15	
M 20	 CHOISIS TES ACTIVITES !	
J 21	REPETITION INTERCENTRE	CREATION DE COSTUMES
V 22	 LES CENTRES FONT LEUR SHOW RDV 17H45 POUR LE SPECTACLE A ARTIGUELDUVE	



LE PETIT PRINCE ET LES SUPERS HEROES
DU 11 AVRIL AU 22 AVRIL 2016

CONTACT
ALSH Le Petit Prince
Place de la Musique
64 230 UZEIN
Tel : 05 59 33 54 32
clsh.uzein@orange.fr

AFFICHE POLAR à la bibliothèque

vide grenier de l'APE du 22 mai